Concours de tartes aux pommes organisé par l’association des fêtes de Crémarest

Le 08 octobre 2016

**RÈGLEMENT DU CONCOURS DE TARTES AUX POMMES**

À l’occasion de la 1ère édition de la Fête du verger, les organisateurs vous proposent un concours de tartes aux pommes.

Article 1 : Ce concours est ouvert à toutes les personnes domiciliées ou non à Crémarest à l’exclusion des professionnels de la cuisine et de la pâtisserie.

Article 2 : Chaque participant devra remettre une tarte réalisée par ses soins le samedi 08 octobre 2016 entre 15h00 et 17h00 à la salle Biscopem de Crémarest. Les tartes devront être amenées dans un plat à tarte jetable sans signe distinctif. Elles seront identifiées sur place par un numéro.

Article 3 : Pour le bon déroulement, et pour des raisons d’organisation, le nombre de candidats est limité à 25. L’inscription est gratuite. Les participants devront faire acte de candidature avant le jeudi 06 octobre 2016 à midi, en déposant leur bulletin d’inscription à la mairie de Crémarest.

Article 4 : Chaque candidat devra fournir une tarte de 6 à 8 parts dont l’ingrédient principal est la pomme. Cette tarte devra être accompagnée d’une présentation précisant le nom de la tarte et les ingrédients utilisés. Les produits entrant dans la composition de la recette sont à la charge du candidat.

Article 5 : Le jury, qui sera composé de professionnels et de citoyens, notera chaque tarte selon les critères suivants

|  |  |
| --- | --- |
| Goût | /10 |
| Texture | /5 |
| Aspect esthétique | /5 |
| Total | /20 |

Le non-respect de la thématique implique l’élimination du concours. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 6 : Le palmarès sera proclamé le jour même à 18h30 heures à la salle Biscopem. Des cadeaux seront remis aux gagnants de la première et de la deuxième meilleure tarte.

Article 7 : Les candidats autorisent l’utilisation de leur nom, leur photo et de la photo de leur tarte sans contrepartie financière.

Article 8 : Si, suite à un cas de force majeure, le concours devait être annulé, les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables.

Article 9 : La participation implique l’acceptation du présent règlement.

**Bulletin d’inscription au concours de tarte**

Date d’inscription : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date du concours : Samedi 8 octobre 2016

Candidature :

- toute personne non professionnelle peut faire acte de candidature

- l’inscription est gratuite

- bulletin à déposer à la mairie de Crémarest pour le jeudi 6 octobre à 12h00

- le candidat s’engage à fournir :

* une tarte aux pommes dans un plat à tarte jetable sans signe distinctif.
* une liste des ingrédients utilisés

L’inscription au concours sera validée uniquement si ce bulletin d’inscription est rempli et signé.

Nom…………………………………………………Prénom………………………………………………… Adresse………………………………………………………………………………………………………...

Tél ………………………………………………………………. Profession :……………………………………………………………………………………………………..

Je certifie sur l’honneur avoir pris connaissance du règlement (*disponible sur le site crémarest.fr et en mairie)* et que le plat présenté est de ma propre fabrication.

Date : Signature :

IPNS

**Bulletin d’inscription au concours de tarte**

Date d’inscription : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date du concours : Samedi 8 octobre 2016

Candidature :

- toute personne non professionnelle peut faire acte de candidature

- l’inscription est gratuite

- bulletin à déposer à la mairie de Crémarest pour le jeudi 6 octobre à 12h00

- le candidat s’engage à fournir :

* une tarte aux pommes dans un plat à tarte jetable sans signe distinctif.
* une liste des ingrédients utilisés

L’inscription au concours sera validée uniquement si ce bulletin d’inscription est rempli et signé.

Nom…………………………………………………Prénom………………………………………………… Adresse………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Tél ………………………………………………………………. Profession ……………………………………………………………………………………………………..

Je certifie sur l’honneur avoir pris connaissance du règlement (*disponible sur le site crémarest.fr et en mairie*) et que le plat présenté est de ma propre fabrication.

Date : Signature : IPNS

**Réservation : Repas « fête du verger »**

Le 8 octobre 2016 à partir de 19h

**Menu adulte : 14 €**

* Terrine de Lapin et mirabelles en gelée
* Sauté de Poulet fermier au cidre, frites
* Sablé breton, poêlée de prunes, cerise et poires.

**Menu enfant : 7€**

* Escalope de poulet, frites
* Eclair au chocolat

Nom : ………………………………………………………………………. Prénom : ………………………………………………………………….

Tel : ………………………………………………………………Adresse mail : ……………………………………………………….

…….. menu adulte X 14€ =……….

…….. menu enfant X 7€ =……….

Total :

Règlement : chèque □ espèce□

Bulletin à remettre à la mairie avec le règlement avant le **19 septembre.** IPNS

**Réservation : Repas « fête du verger »**

Le 8 octobre 2016 à partir de 19h

**Menu adulte : 14 €**

* Terrine de Lapin et mirabelles en gelée
* Sauté de Poulet fermier au cidre, frites
* Sablé breton, poêlée de prunes, cerise et poires.

**Menu enfant : 7€**

* Escalope de poulet, frites
* Eclair au chocolat

Nom : ………………………………………………………………………. Prénom : ………………………………………………………………….

Tel : ………………………………………………………………Adresse mail : ……………………………………………………….

…….. menu adulte X 14€ =……….

…….. menu enfant X 7€ =……….

Total :

Règlement : chèque □ espèce□

Bulletin à remettre à la mairie avec le règlement avant le **19 septembre.** IPNS